

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 98 (2001)
Heft: 6

Vorwort: Éditorial
Autor: Bréganti, Michel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'apiculture... c'est naturel

A l'heure où l'engouement grandit pour tout ce qui est naturel, l'apiculture a un rôle très important à jouer et un challenge à remporter.

Contrairement à une opinion largement répandue pour ne pas dire ancrée dans l'esprit des gens, le nombre de produits vraiment naturels destinés à l'alimentation humaine ne sont pas légion. En effet, si vous prenez la liste des ingrédients d'un plat préparé, acheté dans un grand magasin, vous risquez de confondre la recette avec une ordonnance médicale. Quant aux produits frais, ils doivent plus à la chimie qu'à notre terre nourricière tant pour les végétaux que pour les animaux.

Actuellement un virage s'amorce car la consommation s'oriente de plus en plus vers les productions naturelles des denrées. Or les produits de la ruche et particulièrement le miel, pour autant que l'apiculteur soit prudent, sont quasiment exempts de produits chimiques à quelques traces près; celles dues au fait que l'abeille va traîner ses poils dans tous les coins pour peu qu'ils recèlent des fleurs mellifères. Tout au moins, aucun produit n'est rajouté.

Ce sont des arguments à faire valoir dans ce monde frelaté et de les proclamer haut et fort. Ainsi nos amis vaudois se sont lancés dans cette bataille en inaugurant leur label: « Miel du Pays de Vaud ». Cette initiative devrait redorer le blason de l'abeille du lieu et rendre plus attractif un miel qui souvent se trouve noyé parmi les autres sur les consoles des grands magasins.

Il ne reste plus qu'à faire enregistrer des A.O.C, ces appellations d'origines contrôlées qui mettront nos miels au niveau des meilleurs produits régionaux.

Michel Bréganti

Note de la rédaction

Tous les envois concernant la *Revue suisse d'Apiculture* doivent parvenir à la rédaction pour le 1^{er} de chaque mois précédant la parution suivante.

Passé ce délai, la parution n'est plus assurée. Lors de vos envois, tenez compte des week-ends et jours fériés.

Pas d'annonces ou de communiqués par téléphone. Merci de votre compréhension.

Revue suisse d'Apiculture

Michel Bréganti, rédacteur, Cretta 5, CH-1870 Monthey.

Tél. 024/471 59 51. Fax 024/472 15 11. E-mail: michel.breganti@gve.ch



Communiquer avec la rédaction

En principe, la rédaction est ouverte de 17 h à 19 h tous les jours de semaine. Téléphone au (024) 471 59 51 avec répondeur automatique durant la journée. Télécopie au (024) 472 15 11. E-mail: michel-breganti@gve.ch

Les textes

Afin de faciliter le travail de la rédaction et pouvoir mettre en valeur vos textes dans les plus brefs délais, ils devraient être fournis d'une façon standard et moderne.

Voici les diverses manières de livrer le matériel à paraître:

1. Le texte sur disquette PC (Word) ou MacIntosh, ou sur Internet (michel-breganti@gve.ch), avec envoi par la poste d'une copie papier et les illustrations.
2. Le texte tapé à la machine proprement et si possible sans pli (grande lettre A4 ou B4) permettant le scannage sans difficulté et les illustrations (envoi postal).
3. Les textes sans illustrations tapés à la machine proprement peuvent être envoyés par télécopie.

Les textes manuscrits nécessitent une saisie manuelle longue et fastidieuse avec de nombreuses possibilités d'erreurs. Nous devons donc les proscrire. Pour les apiculteurs à la plume manuelle facile, leurs articles seront les bienvenus s'ils les confient au préalable à un ami ou une connaissance qui sait taper à la machine ou, mieux, qui travaille avec un ordinateur.

Les illustrations

Actuellement, la revue n'est pas imprimée en quadrichromie (en couleurs) sur toutes ses pages. Aussi est-il très difficile de mettre en page des articles avec des photos en couleurs qui devraient passer à des places précises dans le texte.

Pour les illustrations:

1. En couleurs, la meilleure solution est la diapositive ou, en son absence, une copie papier.
2. Une photo en couleurs peut être envoyée par E-mail, mais la qualité dépend de la numérisation de départ.
3. Les illustrations noir et blanc peuvent être envoyées par courrier postal A, par fax (plus difficile), voire par E-mail.

Toutes les illustrations et photographies qui font l'objet d'une demande sont restituées à leur auteur.

Important

Textes, annonces ou même de petits messages ne sont pas pris en compte par téléphone; ce mode de communication entraîne trop d'erreurs.

Evitez absolument l'envoi de recommandés.

Envoyez vos textes et documents assez à l'avance.

Dès maintenant, le délai de dépôt des manuscrits et annonces est fixé au 1^{er} du mois.

La rédaction

